

Communiqué de presse Pour diffusion immédiate

La MRC de Lotbinière met en place son département de développement économique en intégrant les ressources du CLD de Lotbinière

Sainte-Croix, le 10 juillet 2019 – La MRC de Lotbinière est heureuse d’informer les entreprises, les partenaires et les citoyens de la région qu’elle met en place son propre département de développement économique en intégrant les ressources du CLD de Lotbinière à son organisation. Rappelons que le CLD de Lotbinière s’était fait déléguer le mandat du développement économique par la MRC en 2015 suite à l’adoption par l’Assemblée nationale du Québec de la loi 28 modifiant la Loi sur les compétences municipales. Cette modification redonnait notamment aux MRC le mandat d’exercer directement et exclusivement les compétences en matière de soutien au développement économique local et de soutien à l’entrepreneuriat.

C’est dans l’esprit d’améliorer la performance financière et la synergie des deux organisations que les élus en sont venus à prendre cette décision. Rappelons que le gouvernement du Québec a récemment mandaté la Commission municipale du Québec afin de réaliser des «audits de performance» dans toutes les MRC afin de s’assurer de l’optimisation des ressources. De plus, des départs à la retraite au courant des prochaines années constituaient une opportunité à saisir pour réaliser cet exercice. « La responsabilité qui incombe aux élus afin de faire plus avec les fonds publics aura été le moteur de cette réflexion qui s’est amorcée il y a quelques années», mentionne M. Normand Côté, préfet de la MRC de Lotbinière et maire de Saint-Flavien.

Pour remplir ce mandat, la MRC rapatriera toutes les ressources du CLD de Lotbinière et aucune perte d’emploi n’est à prévoir. « Notre intention est de ne pas changer le niveau de service aux entreprises » précise Mme Pierrette Trépanier, présidente du CLD et maire de Laurier-Station.

Tant l’expertise du CLD de Lotbinière que celle de la MRC de Lotbinière seront mises à contribution à la réussite de ce projet. Les deux organismes seront accompagnés par un tiers afin de faciliter la transition et de réduire les impacts du changement chez les employés des deux organisations actuelles de même que chez les usagers du CLD.



Pour information:
Stéphane Bergeron
Directeur général
stephane.bergeron@mrclotbiniere.org
418-926-3407, poste 216